malement l'œuvre littéraire, de sa conception à sa publication ; on voit qu'à l'idée suivant laquelle la dictée constituait le procédé normal de composition pour les Anciens, il a été apporté des précisions et des limitations telles qu'elle s'en trouve totalement renversée : il apparaît, croyons-nous, très nettement que le mode de composition le plus normal chez les écrivains de Rome n'était autre que l'inévitable, l'éternelle écriture[1].

N. I. Herescu.

IV

PONCTUATION BUCOLIQUE ET STRUCTURE VERBALE DU IV^e PIED

par Jacques Perret

Professeur à la Sorbonne

Sommaire. — *La rareté de la ponctuation bucolique chez les poètes latins est en rapport avec leur répugnance à constituer la partie faible du pied par une fin de mot ou de membre. Faits analogues en d'autres places de l'hexamètre ; essai d'explication. En dehors des cas de ponctuation, l'anomalie constituée au IV^e pied par une fin de mot au temps faible reste toujours sensible, mais elle peut être utilisée à des fins esthétiques.*

On sait que les hexamètres où une ponctuation syntaxique intervient entre le IV^e et le V^e pied (ponctuation bucolique) sont

1. « Toute belle œuvre est écrite à la main et résulte d'une longue attente », dit Jean Cocteau dans son discours d'Oxford (cf. *Le Figaro littéraire*, du 23 juin 1956).

Cela demeure d'une telle vérité qu'on a même le droit de se demander si les « fameux délices de la dictée » — *illa dictandi delicia* — dont Quintilien nous transmet l'écho (10, 3, 19), n'étaient pas, au moins en partie, l'effet d'une exagération, courante autant qu'extravagante, due aux critiques, voire aux calomnies que pouvaient s'adresser entre eux les gens de lettres, « espèce irritable » et particulièrement intolérante aux succès des confrères : l'aventure est arrivée à plus d'un. Ainsi, à la caricature calomnieuse qu'on fit de lui, André Maurois répondait naguère en ces termes :

« Un écrivain venu du monde des affaires et qui ne pensait qu'aux gros tirages (alors qu'en écrivant une vie de Shelley j'avais cru au contraire, et mon éditeur comme moi, que ce livre composé pour moi-même n'intéresserait qu'un public limité), un homme riche entouré d'une nuée de secrétaires qui faisaient pour lui des recherches (alors que je n'avais d'autre secrétaire que ma femme, et que mon plus grand plaisir était de faire moi-même ces recherches), un homme pressé qui dictait ses livres (alors que je les écrivais tout entiers de ma main et les recommençais cinq ou six fois) : ce personnage, si je l'avais rencontré, nul ne l'aurait détesté plus que moi. »

chez les Latins beaucoup plus rares que chez les Grecs. E. H. Sturtevant a essayé de mesurer le fait grâce à des statistiques ingénieuses où le nombre des ponctuations à chaque place du vers est rapporté non pas à cent ou à mille vers, mais au nombre total des ponctuations du texte[1] : on voit ainsi que, sur cent ponctuations de toute nature, Homère en a une dizaine à la bucolique, Hésiode huit ou neuf, Apollonios et Théocrite dix-sept, mais Lucrèce et les *Géorgiques* trois, l'*Énéide* et les *Métamorphoses* une ou deux ; les *Bucoliques* mêmes n'en ont que six. Le contraste serait encore beaucoup plus accusé si l'on s'en tenait aux seules ponctuations fortes.

La discordance qui apparaît ainsi entre poèmes grecs et poèmes latins est sûrement significative. Mais de quoi? On n'y peut voir une simple conséquence des structures verbales retenues par les Latins pour constituer leurs fins d'hexamètre ; chez tous les poètes, la moitié environ des vers présente un intermot entre le IV^e^ et le V^e^ pied ; le fait notable consiste précisément en ceci que, dans cet intermot si fréquent, une ponctuation syntaxique vienne si rarement se loger. Il n'est pas moins difficile d'expliquer la rareté de cette ponctuation par des raisons d'ordre rhétorique, en supposant, j'imagine, qu'il aurait déplu aux Latins de commencer une phrase nouvelle si près de la fin du vers ; mais par quoi cette coupe de phrase, qui ne paraît pas déplaire aux Grecs, aurait-elle pu déplaire aux Latins? On constate, d'ailleurs, que chez les Latins une ponctuation forte intervient très souvent à l'hephthémimère, à une place toute voisine, et pour entraîner presque inévitablement les mêmes effets d'enjambement ou de contre-rejet que la ponctuation bucolique.

Songera-t-on à une raison d'ordre métrique et, par exemple, à l'économie des césures? Il est vrai que les Latins ont développé la césure hephthémimère et que, corrélativement, ils mettent beaucoup plus volontiers que les Grecs une ponctuation forte à cette place ; ainsi, des ponctuations que les Grecs eussent mises à la bucolique ont pu être, en latin, logées à l'hephthémimère. L'idée d'une concurrence aboutissant à un partage n'est certes pas absurde ; c'est bien ainsi qu'en grec penthémimère et trochaïque troisième se partagent à peu près équitablement les ponctuations

1. E. H. Sturtevant, *Word-ends and pauses in the Hexameter*, *A. J. Ph.*, XLII, 1921, p. 306.

du milieu du vers ; mais il s'en faut que dans le vers latin on retrouve entre ponctuations bucoliques et ponctuations à l'hephthémimère une égalité numérique comparable. Faut-il supposer que la vitalité de l'hepthémimère a été fatale à la bucolique? Mais pourquoi? L'exemple du vers grec nous montre les deux césures médianes bien vivantes toutes deux et sans qu'aucune étouffe l'autre, à une more de distance. D'ailleurs, Valérius Flaccus qui, de tous les poètes épiques, ponctue le plus souvent à la bucolique, présente également un nombre élevé de ponctuations à l'hephthémimère ; il n'y a donc pas d'antagonisme entre ces deux structures. Enfin, dans beaucoup d'hexamètres, il y a un intermot à la bucolique sans qu'il y en ait à l'hephthémimère ; on ne voit pas pourquoi, dans ces vers tout au moins, à l'abri de toute concurrence, la ponctuation bucolique n'a pas connu une fortune comparable à celle qu'elle a eue en grec.

Le médiocre développement de la ponctuation bucolique en latin, d'autant plus surprenant que les poètes devaient être incités par l'exemple des Grecs, ne s'explique donc bien, ce semble, ni par les structures verbales de la fin du vers, ni par la rhétorique du vers, ni par le jeu des césures. Nous proposons de le rapporter à une particularité de la phonétique de l'hexamètre et plus précisément à l'anomalie que paraît y avoir introduite un biforme final de membre ou de mot.

* * *

Le point de départ de la recherche est donné par l'observation suivante : à partir de Virgile, les poètes qui affectent une versification soignée évitent que le biforme qui précède une ponctuation bucolique soit constitué d'une fin de mot : ils préfèrent *quaesitor Minos urnam mouet* à *degeneres animos timor arguit.* Le fait, déjà noté par Lucien Müller[1], ne paraît pas avoir suffisamment retenu l'attention.

Peut-être, à l'examen, n'apparaît-il plus aussi saisissant qu'à la seule prise en considération des chiffres bruts : il résulte, pour une

1. L. Müller, *De re metrica...*[2], p. 217. — Pour établir des tendances métriques en rapport avec des faits de syntaxe, nous croyons indispensable de ne prendre en considération que les ponctuations fortes, seules incontestables. C'est ce qui explique que nos chiffres, en ce qui concerne le nombre des ponctuations bucoliques, sont généralement inférieurs à ceux qu'on donne habituellement.

part, de la manière dont les poètes latins, à partir de Virgile, ont pris l'habitude de composer la fin de leur vers. Mais ces habitudes de composition verbale — qui, d'ailleurs, comme nous le verrons tout à l'heure (p. 154 sqq.), ne sont pas, en leur principe, étrangères aux opportunités qui ont limité si fort l'emploi de la ponctuation bucolique — n'expliquent pas tout ; il suffit, pour s'en assurer, de comparer deux rapports : le rapport du nombre des ponctuations bucoliques intervenant après mot pyrrhique avec le nombre total des ponctuations bucoliques intervenant après un IV^e^ pied dactylique ; le rapport, au IV^e^ pied, du nombre des mots pyrrhiques avec le nombre total des biformes dissyllabiques suivis d'intermot ; le premier de ces rapports est toujours supérieur au second.

Pour expliquer ces inégalités de sens constant, on ne peut invoquer, ce semble, des raisons d'ordre rhétorique ; n'auraient-elles pas plutôt produit un effet contraire? Si l'on ne considère que la phrase en négligeant la modulation du vers, il semble qu'une phrase doive finir de façon plus ferme et plus normale sur un dactyle ou un ionique majeur que sur un pyrrhique. C'est, en tout cas, ce que suggère l'exemple des Grecs où, compte tenu de la composition verbale, la ponctuation bucolique apparaît moins souvent après pyrrhique qu'après fin de mot. C'est ce que suggère, en latin même, l'exemple de Juvénal, étranger, comme satirique, au raffinement que nous étudions : chez lui, les deux rapports que nous avons définis présentent une inégalité de sens contraire à celle qui apparaît dans l'épopée. En ses *Bucoliques*, Virgile se comporte plutôt comme Juvénal : liberté en rapport avec la négligence étudiée des propos rustiques[1].

La répugnance qu'à partir de Virgile les poètes latins semblent avoir éprouvée à placer la ponctuation bucolique après une fin de mot nous indique le plan dans lequel il faut chercher l'explica-

1. Voici les chiffres : *Iliade* 9/43 < 151/472 ; Apollonios 34/85 < 205/574 ; Aratos 5/29 < 178/545 ; *Bucoliques* 18/34 < 135/230 ; *Énéide* 41/59 > 88/145 ; *Métamorphoses* 84/113 > 140/243 ; *Pharsale* 69/76 > 102/152 ; *Thébaïde* 58/66 > 112/163 ; Valérius Flaccus 80/90 > 144/206; Juvénal 61/159 < 89/193. — Pour l'établissement du premier rapport, on a relevé les ponctuations bucoliques fortes intervenant après un IV^e^ pied dactylique dans toute l'étendue des œuvres latines citées et pour les auteurs grecs dans des tranches de 1.000 vers commençant à *Iliade* XI, 1, Apollonios, I, 1, Aratos, 1. Pour l'établissement du deuxième rapport, on a étudié des tranches de 1.000 vers à partir d'*Aen.*, V, 1, *Met.*, I, 1, Lucain, VII, 1, *Theb.*, I, 1, Val. Flacc., I, 1, chez Juvénal, *Sat.*, III + VI, 1-664, les *Bucoliques* ; on a utilisé pour les auteurs grecs les données fournies par E. O'Neill, *Word-types in the greek hexameter*, *Y. Cl. St.*, VIII, 1942, p. 139 sqq.

tion des problèmes posés par l'emploi de cette ponctuation. C'est que le fait que nous venons de mettre en lumière n'est pas isolé, ni quant à son type ni quant à la date où il se manifeste. L'époque où les poètes manifestent le souci de placer moins de ponctuations fortes après le biforme IV s'il est constitué d'une fin de mot est aussi l'époque où ils renoncent définitivement à constituer les biformes II et III avec une fin de mot, l'époque également où, même au I^{er} pied, le biforme, s'il est final de mot, devient, dans son emploi, soumis à restrictions, puisqu'il doit, sauf recherches d'effets spéciaux, être dissyllabique. Quant au IV^{e} pied, en cas de ponctuation syntaxique consécutive au biforme, on ne limite pas seulement le nombre des biformes finaux de mots : il faut désormais que ces biformes, même formés de mots autonomes, soient dissyllabiques, et c'est une exigence qui rappelle celle du I^{er} pied ; enfin, avec ou sans ponctuation, la composition verbale du IV^{e} pied devient l'objet de recherches poussées maintes fois très avant et sur lesquelles nous nous arrêterons tout à l'heure (p. 154 sqq.) ; toutes ont pour effet de réduire à cette place le nombre des biformes finaux de mots.

Il est difficile de ne pas croire que tous ces faits ne s'éclairent pas les uns les autres comme solidaires, et solidaires d'une même manière, en partie nouvelle, sans doute plus fine, d'entendre le vers : sous des formes différentes, mais à toutes les places de l'hexamètre (les V^{e} et VI^{e} pieds n'entrant pas en compte), on voit se manifester les mêmes réserves dans l'emploi des biformes finaux. Et, peut-être, une fois mis en rapport avec l'ensemble de ces faits, le problème de la ponctuation bucolique peut-il, dans toute son étendue, se ramener là : extrême réserve à employer cette ponctuation après biforme final de mot ; médiocre développement de cette ponctuation même après mot autonome, sans doute parce que devant ponctuation le jeu de la phonétique syntactique tend, dans une certaine mesure, à faire du mot pyrrhique ou monosyllabe l'annexe, le prolongement, de celui qui le précède : avec une certaine liberté supplémentaire, la fin de membre syntaxique au IV^{e} pied est traitée comme l'est partout une fin de mot.

Il est assez notable qu'aucun des faits de versification que nous avons évoqués ci-dessus n'a son équivalent véritable en grec. Ces particularités de la versification latine doivent donc refléter une particularité de la phonétique latine, en rapport avec le statut des

fins de mots ; il importe seulement d'en reconnaître les incidences sur la structure de l'hexamètre. On supposera qu'en latin l'inégalité de la tension articulatoire aux différentes syllabes du mot, et en particulier le relâchement de cette tension sur les syllabes finales, a pu retentir sur leur netteté quantitative. Sans doute, quand le temps marqué du pied coïncide avec une fin de mot, la netteté particulière de l'articulation du longum, dans un vers aussi régulièrement mesuré que l'hexamètre, corrige ce que, de soi, la tenue de la finale peut avoir de quantitativement incertain (et c'est ce qui s'observe aux IIe, IIIe et IVe pieds, où le longum coïncide si souvent avec une finale[1]), mais, quand la partie faible du pied coïncide avec la partie faible du mot, il se produit comme un affaissement. Le seul moyen de le pallier — et, comme nous le verrons, c'est bien à ce moyen que les poètes semblent avoir recouru en ce qui concerne le IVe pied — serait un ralentissement artificiel du débit, par quoi serait ménagé un certain espacement entre syllabes que la prononciation usuelle eût fait se succéder plus rapidement. En cas de ponctuation syntaxique, le recours à cet artifice devient impossible, puisque les possibilités d'espacer, utilisées par la syntaxe, ne sont plus utilisables pour une restauration quantitative : un espacement supplémentaire après le biforme donnerait seulement l'impression d'une pause syntaxique plus importante, non pas d'une restitution du rythme ; le déséquilibre est irrémédiable.

L'analyse de ce mécanisme, en même temps qu'elle rend compte de la rareté de la ponctuation bucolique en latin, éclaire encore deux points : la nécessité d'un IVe pied dactylique, la qualité expressive de cette ponctuation.

Dans ce IVe pied dactylique, on voit généralement une imitation de la pratique des Grecs, et leur exemple, en effet, a pu n'être pas sans conséquence. Mais, comme, aussi bien, les Latins, à cette même place du vers, n'hésitent pas à s'écarter des usages les plus constants des Grecs et par exemple à employer couramment un mot molosse avant l'intermot bucolique, il est prudent de ne pas négliger ce qui dans leur propre langue justifie et enracine l'usage auquel ils se tiennent. Il se pourrait même que l'identité entre la pratique des Grecs et celle des Latins résultât en partie d'une coïn-

1. L'exception du Ve longum confirme la règle ; cf. J. Perret, *Le partage du demi-pied dans les anapestiques et dans l'hexamètre*, *R. É. L.*, XXXIII, 1955, p. 365.

cidence : en employant devant ponctuation bucolique un biforme dissyllabique, les Grecs veulent éviter de donner l'impression d'une tétrapodie catalectique, et c'est la prévention du même danger qui fonde chez eux l'interdiction du trochée IV^e et la loi de Wernicke ; les Latins, qui n'ont aucune appréhension de ce danger, inconcevable dans leur versification, veulent éviter l'affaissement articulatoire qui résulterait, dans les pires conditions, d'un biforme final de mot (en fin de phrase, on ne saurait, pour des raisons rhétoriques obvies, avoir bien souvent un mot monosyllabique) constitué d'une syllabe longue. Et, en effet, un tel biforme, consistant en une syllabe unique, ne peut manquer, en fin de mot, d'être particulièrement atteint, tandis que, par leur distinction même, les deux syllabes du biforme dactylique résistent, dans une certaine mesure, aux accidents inhérents à cette situation. C'est pourquoi, au I^er pied, l'emploi des mots dactyliques n'est pas soumis aux mêmes restrictions que celui des mots spondaïques ; c'est pourquoi, au II^e pied, les mots ou fins de mots spondaïques disparaissent les premiers, à mesure que le vers s'affine, avant que ne disparaissent les mots ou fins de mots dactyliques. C'est, n'en doutons pas, la même tendance qui se manifeste au IV^e pied devant ponctuation et fait qu'à partir de Virgile la ponctuation bucolique est régulièrement précédée d'un dactyle[1].

L'hypothèse que nous avons proposée permet aussi, peut-être, de se représenter plus exactement le caractère stylistique de cette ponctuation.

Elle est relativement fréquente dans la poésie satirique : Horace, dans les *Satires*, en a 151 (7.1 pour 100 vers), Perse 19 (2.9 %), Juvénal 166 (4.3 %). Il est clair qu'il ne s'agit pas là d'une préférence personnelle de tel ou tel de ces poètes, mais d'une tradition liée au genre ; Horace lui-même n'en a plus dans les *Épîtres* que 59 (3 %). Tout s'explique au mieux si l'on y voit une licence de versification, liée aux libertés de la satire, exactement comparable à celle dont Horace s'autorise au second pied quand, à l'encontre de Virgile, il persiste à y constituer parfois le biforme avec une

1. Devant ponctuation bucolique forte un IV^e pied spondaïque apparaît chez Lucrèce dans 15 ex. sur 19 ; chez Horace, le nombre en décroît depuis le I^er livre des *Satires* (31 ex. sur 74) jusqu'au II^e livre des *Épîtres* (7 ex. sur 28) ; chez Perse, 9 ex. sur 19 ; chez Juvénal, 7 ex. sur 166 ; chez Virgile, 4 ex. (*Buc.*, III, 40 ; *Ge.*, I, 127, IV, 498 ; *Aen.*, XI, 389) ; chez Manilius, 3 ex. sur 14.

fin de mot. Dans les deux cas, il y a recours à une structure qui, du fait de la phonétique du mot, ne permet au vers latin de se réaliser en sa netteté quantitative que par une approximation.

Dans l'épopée, dans la haute poésie où elle ne revient que très rarement[1], on voit comment la ponctuation bucolique pourra, en un contexte approprié, donner une impression de pathétique : dans des poèmes très soigneusement rythmés d'autre part, elle ne risque pas de donner cette note de familiarité prosaïque et de laisser-aller qu'elle apporte dans la satire ; l'accident phonétique qu'elle implique inévitablement, cette sorte d'affaissement de la mesure, équivaut à l'effet que noteraient dans notre typographie moderne des points de suspension. Nous ne saurions nous étonner de cette ambivalence par laquelle une même structure se prête selon les genres littéraires à des effets différents, voire de sens contraire.

Reste le cas de la poésie pastorale ; la ponctuation bucolique y est bien attestée : dans les *Bucoliques* de Virgile, 35 exemples (4.2 pour 100 vers) ; dans celles de Calpurnius, 19 (2.5 %) ; dans le *Culex*, 11 (2.7 %). On a songé ici encore à l'imitation du grec. Peut-être, mais un poète n'imite que ce qu'il est intéressant d'imiter, et si le poète bucolique latin adopte une structure qu'il trouve chez son modèle grec, c'est qu'elle est susceptible, chez lui, de prendre un sens, à l'occasion, d'ailleurs, un sens quelque peu différent : dans la poésie bucolique des Grecs, la ponctuation qui nous occupe s'explique peut-être à supposer que la chanson pastorale a, mieux que l'épopée, conservé une structure très ancienne, monument des origines lyriques de l'hexamètre ; ce serait un archaïsme rustique ; chez les Latins, la ponctuation bucolique est une licence de versification, elle s'autorise, dans la poésie pastorale, de l'humilité du ton, tout ce *molle atque facetum* par quoi les poèmes bucoliques touchent aux satires et sont eux aussi des *sermones* : dans la *IV*e *Bucolique*, de ton plus relevé, on ne trouve aucun exemple de cette ponctuation, tandis qu'il en est sept dans le *IX*e *Bucolique* où s'entretiennent deux esclaves.

1. Voici quelques chiffres avec, entre parenthèses, le nombre des exemples pour 100 vers : Cicéron, *Arat.*, fr. XXXIII, 4 (0.8) ; Lucrèce, 19 (0.3) ; Catulle, LXIV, 2 (0.5) ; *Géorgiques*, 24 (1.1) ; *Énéide*, 60 (0.6) ; *Métamorphoses*, 113 (1) ; *Ciris*, 4 (0.7) ; *Etna*, 7 (1.1) ; Manilius, 14 (0.3) ; Lucain, 76 (0.9) ; *Thébaïde*, 66 (0.7) ; Valérius Flaccus, 90 (1.6).

* * *

Pour notre science de sourds, les conditions dans lesquelles une ponctuation syntaxique intervient après le biforme IV valent comme un réactif ; en les examinant, nous sommes rendus sensibles à l'existence, en cette place du vers, d'une particularité phonétique qu'éclaire également la comparaison de faits analogues observables en d'autres places du vers : en tout état de cause, le biforme IV se prête mal à être final de membre syntaxique et on évite plus attentivement encore qu'il soit en même temps final de mot.

Mais en l'absence de ponctuation que va-t-il se passer? C'est ici, croyons-nous, que les faits assurés par l'étude de la ponctuation bucolique éclairent singulièrement la signification et la qualité expressive des structures verbales du IV^e^ pied. Il existe, en effet, chez tous les poètes, un grand nombre de vers, au moins 1 sur 7, qui présentent un biforme IV final de mot, c'est-à-dire la structure que nous avons définie tout à l'heure comme anormale et dont il nous est apparu qu'elle devait introduire dans le débit une sorte d'affaissement. Bien entendu, l'existence de ces vers ne prouve pas que l'anomalie que nous avons cru reconnaître n'existait pas ; elle prouve que ses inconvénients n'ont pas toujours été également sensibles — rien n'est plus vraisemblable qu'un affinement progressif de l'oreille des poètes — et que, d'autre part, dans certains genres littéraires même soignés, elle pouvait prêter à des effets esthétiques intéressants, ne fussent-ils, à la limite, que des effets de variété. On comprend certes que les Romains n'aient pas voulu s'astreindre à l'emploi constant de l'hepthémimère et qu'ils aient tenu, même à l'encontre des Grecs, à garder la possibilité d'écrire *Romanam condere gentem*. Mais, en acceptant ce type de IV^e^ pied, ils s'imposaient de l'utiliser conformément à sa nature, de tenir compte de l'anomalie au moment même où ils l'acceptaient : en tenir compte, c'est-à-dire en tirer parti.

Nos analyses antérieures nous font pressentir dans quel sens cette utilisation a été possible : puisque les biformes finaux ne peuvent être restitués dans la mesure que par un ralentissement du débit, on a dû recourir à cette structure dans les cas où, pour diverses raisons, un ralentissement se trouvait esthétiquement

souhaitable. Effectivement, R. Lucot, ayant étudié de manière spéciale un type d'hexamètre (*candidus insuetum miratur limen Olympi*) qui se conclut de la sorte[1], le définit comme « éminemment descriptif, propre à l'expression de tableaux où le mouvement ne vient pas, ou bien peu, déplacer les lignes », approprié aux passages de « ton sentencieux, à l'affirmation de principes », à la gravité, à la solennité, doué surtout d'une valeur conclusive, puisque presque une fois sur deux on le trouve à la fin d'une phrase. « Son caractère statique, la lenteur et l'ampleur de son débit lui confèrent le rôle d'un retour au calme, d'un point d'arrêt et d'un élargissement. » D'une manière moins appuyée — car il y a dans ce type de vers une accumulation de facteurs de même sens — on retrouve les mêmes effets dans tous les vers où le biforme IV est constitué d'une fin de mot, surtout s'il est monosyllabique. En mille vers de l'*Énéide*, 96 ont le biforme IV constitué par la finale d'un molosse ou d'un ionique mineur, 46 d'entre eux se concluent sur une ponctuation forte : 46/96 = 48 % ; 308 seulement des 904 autres vers se concluent par une ponctuation : 308/904 = 34 %. Chez Lucain, même opposition et de même grandeur : 34 % et 25 %.

On entrevoit donc, ce semble, la qualité différente des deux structures verbales dont disposaient les poètes pour bâtir leur IV^e^ pied. Ou bien le biforme IV est constitué d'une fin de mot[2], et ce sont les effets que nous venons de dire ; ou bien il n'est pas constitué d'une fin de mot et c'est une fin de vers phonétiquement normale qui, au moins par contraste, acquiert une tonalité plus vive. Sans doute, dans la production de ces effets de contraste entre les deux structures, les éléments phonétiques que nous avons ici dégagés n'ont pas joué seuls. Il n'est dans le vers aucune modification de la structure verbale qui ne retentisse sur plusieurs plans : dans la plupart des cas, selon que le biforme IV est, ou non, final de mot, le vers a une césure penthémimère ou une possibilité, tout au moins, de césure hephthémimère ; le longum IV coïncide avec une syllabe tonique comme dans les deux derniers pieds ou avec une finale comme si souvent aux II^e^ et III^e^. Ainsi, l'étendue

1. R. Lucot, *Un type d'hexamètre latin, d'Ennius à Virgile*, Pallas, III, 1955, p. 29-39.

2. Aux cas où le biforme IV est constitué d'une fin de mot, il conviendrait peut-être d'ajouter certains des cas où il est constitué de monosyllabe (ou pyrrhique) après monosyllabe, tels que *Vos quoque Pergameae iam fas est parcere genti*. Mais la prise en considération de ces cas soulève des problèmes de phonétique que nous ne pouvons aborder ici.

relative des deux hémistiches, l'anticipation des rythmes de la clausule ou au contraire leur limitation aux deux derniers pieds, peut-être les jeux de l'accent et de l'ictus[1] vont se modifier simultanément. Mais il faudra également, si nous ne nous sommes trompé, prendre en considération les effets spécifiques produits par la structure verbale du biforme.

On imagine aisément que, tout en utilisant avec plus ou moins d'art le contraste des deux structures dont il dispose, chaque poète pourra selon son génie propre, selon l'objet de son poème, avoir pour l'une ou pour l'autre des préférences que font apparaître des statistiques globales et qui caractérisent, quoique d'une manière un peu floue, son style[2]. Gardons-nous seulement d'interpréter les chiffres trop simplement. On entrevoit, en effet, que la distinction des genres a pu jouer un rôle : les satiriques sont indifférents peut-être et admettent un nombre important de biformes IV finaux de mots ; dans la haute poésie, l'épopée, la narration épique, recherchent la vivacité dès l'époque d'Ennius, on y trouve donc peu de biformes finaux et, à cet égard, les poètes de l'époque flavienne réussiront à faire mieux que Virgile lui-même ; la poésie didactique, au contraire, affecte une gravité un peu lente qui s'accommode bien de cette structure : en dépit de la date où il écrit, Manilius se range aux côtés de Cicéron et de Lucrèce. Tout ceci sans préjudice des goûts individuels : Lucain plus solennel, Ovide plus pictural souvent que dramatique ; sans préjudice aussi de tout ce que nous ignorons : l'interprétation qu'il convient de donner du poème LXIV de Catulle, avec la signification d'une tentative aussi aberrante ; l'influence qu'a pu exercer Virgile, dont nous

1. On connaît les études de W. F. Jackson Knight sur ce sujet. Dans la plupart de ses vers « homodynes », le biforme IV est constitué d'une fin de mot. Plusieurs des analyses d'*Accentual Symmetry in Vergil* peuvent, de ce fait, être reprises du point de vue que nous présentons ici.

2. Calculé sur l'ensemble des vers utilisables ou sur tranches de 1.000 vers, ramené dans les deux cas au pourcentage, voici le nombre de biformes IV constitués de fins de mot qui, sur 100 vers, apparaissent chez divers poètes : Ennius, 27.3; Cicéron, 39.4; Lucrèce, 33.6 ; Catulle, LXIV, 53.4 ; *Bucoliques*, 23.7 ; *Géorgiques*, 20.9 ; *Énéide*, 18.8 ; Horace, 30.7 ; *Métamorphoses*, 23.3; Manilius, 31.1; Lucain, 21.2; Valérius Flaccus, 15.1; *Thébaïde*, 17 ; Juvénal, 27.1. — On a négligé les cas où une élision intervient entre le biforme IV et le longum V. — Pour Cicéron, les chiffres sont établis d'après J. Soubiran, *L'hexamètre de Cicéron...*, Pallas, II, 1954, p. 108-124 ; pour Catulle et pour les *Bucoliques*, nous avons pu utiliser un travail encore inédit de L. Nougaret. Pour la référence des tranches de 1.000 vers cf. *supra*, p. 149, n. 1 ; y ajouter les 1.000 premiers vers de Lucrèce, VI, des *Géorgiques*, d'Horace, *Satires*, I, de Manilius.

voyons qu'il écrit déjà *Bucoliques* et *Géorgiques* comme il écrira l'*Énéide*.

Cela dit, l'allure générale du développement est incontestable, d'Ennius à l'*Énéide* puis aux *Argonautiques*, de Cicéron à Lucrèce et à Manilius, et même d'Horace à Juvénal : dans tous les genres, il y a tendance à réduire le nombre des biformes IV finaux de mots ; l'évolution est encore plus frappante si l'on tient compte que Lucrèce et Catulle sont les grands noms de l'époque républicaine et qu'à l'âge suivant, c'est Virgile, Ovide, Lucain qui donnent le ton. En cette évolution, nous retrouvons un effet de cette nouvelle manière, sans doute plus fine, d'entendre le vers et dont nous avions ci-dessus, à propos de la ponctuation bucolique, reconnu d'autres traces, essayé de discerner à quelles opportunités phonétiques elle avait répondu.

Cette tendance à réduire le nombre des biformes IV finaux de mots a obligé les poètes à développer d'autres structures : pour constituer le biforme IV, monosyllabes et pyrrhiques sont devenus de plus en plus nombreux ; ils apparaissent chez Lucrèce en 21 % des vers, dans l'*Énéide* en 31 %, chez Valérius Flaccus en 37 %. Étant donnée la nature grammaticale des mots qui composent ces catégories, le fait n'est pas sans importance pour la construction même de la phrase. Une singularité d'ordre des mots, qui a depuis longtemps retenu l'attention des philologues[1], trouve là, sans doute, l'essentiel de son explication : lorsque après l'intermot penthémimère un monosyllabe (ou un pyrrhique) et un mot spondaïque doivent se succéder, le poète, dans toute la mesure du possible, place d'abord le spondée : *Troiae qui primus ab oris*, et non pas *qui Troiae*... On peut songer dans certains cas à la recherche d'une inversion expressive, mais l'explication serait souvent forcée et elle répond mal à la généralité du phénomène. On a supposé aussi que le poète voulait éviter ainsi la monotonie d'un IV^e^ pied rythmé de la même façon que le V^e^ et le VI^e^ : *Tróiae* comme *primus* et *ab óris* ; mais la monotonie ne fait que changer de signe puisqu'on a *Troiáe* comme *canó* et que souvent, une fin de mot

1. Th. Birt, éd. de Claudien dans *M. G. H.*, Auct. antiquiss., X (1892), p. CCXIV ; Fr. Marx, *Molossische und bakcheische Wortformen...*, Abhandl. sächs. Akad., XXXVII, 1, 1922, p. 197-232. L'étude de J. Marouzeau, *L'ordre des mots*, III, p. 121-135, permet de situer le problème dans un contexte linguistique plus étendu.

coïncidant avec le longum II, ajoute à la série un troisième élément. Dire que le poète a préféré l'intermot hephthémimère à l'intermot bucolique est ne rien dire, tant qu'on ne peut donner les raisons de cette préférence, et dans bien des cas, on voit mal quel intérêt il y aurait eu à déplacer la césure (à supposer que ce déplacement ait eu lieu) de la penthémimère à l'hephthémimère. Le facteur phonétique, c'est-à-dire le déséquilibre introduit par un biforme final, surtout quand il est constitué d'une syllabe longue, a joué sûrement un rôle important. On retiendra comme significatif le fait que ce raffinement n'est distinctement observable qu'à partir de Virgile, c'est-à-dire à la date où nous avons vu se produire, dans la manière de composer l'hexamètre, toute une série de réformes apparemment inspirées des mêmes exigences.

Du point de vue de l'équilibre général du vers, tout cela nous fait aussi mieux comprendre la fortune de l'hephthémimère et comment le développement de cette césure répondait, en latin, à une sorte de nécessité. Dans un précédent article[1], nous avions montré comment elle avait dû notamment recueillir l'héritage de la césure trochaïque III^{e}. Mais, à partir de la fin du vers également, d'autres influences tendaient à s'exercer en sa faveur : si l'on compare un vers à la grecque tel que ... *suadentque cadentia sidera somnos* à un vers de coupe latine ... *sic ipsa fuga secat ultima Pristis*, on voit que l'intermot hephthémimère y répond à deux exigences phonétiques proprement latines : il ménage un mot ïambique pour accueillir la fin du demi-pied partagé, et il évite que le biforme IV soit constitué d'une fin de mot.

Jacques PERRET.

1. *R. É. L.*, XXXIII, 1955, p. 362-365.